Révision globale PAZ-RCCZ

INFORMATION PUBLIQUE

La Procédure

Procédure

avant-projet

Système participatif et information publique

adaptations selon propositions

Avis de principe (Services cantonaux)
Projet

adaptations selon préavis du Canton

Mise à l'enquête publique

analyse des oppositions et séances de conciliation

Décision du Conseil municipal
PAZ - RCCZ + préavis oppositions

adaptations si nécessaire

Décision du législatif (Assemblée primaire)

PAZ - RCCZ + traitement oppositions

adaptations si nécessaire

Dépôt public

recours au Conseil d'Etat

Homologation PAZ-RCCZ et traitement recours par CE

recours Tribunal cantonal

recours Tribunal fédéral

Population
(les trois temps)

1 Questions et propositions

2 Oppositions

3 Validation

Information Publique	Dépôt pour avis de principe (Canton)	Retour du Canton pour adaptation	Enquête publique	…	Homologation Conseil d'État
Printemps 2022	*Hiver 2022- 2023*	*Été 2023*	*Fin 2023*	*…*	*2025*